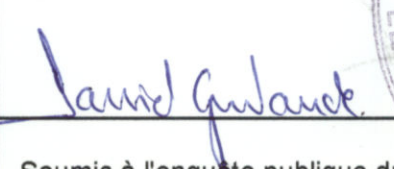
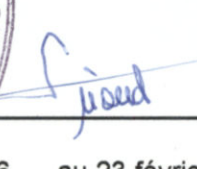


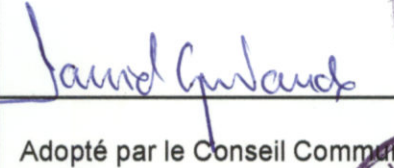
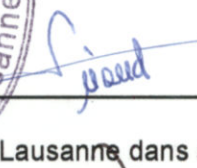
COMMUNE DU MONT-SUR-LAUSANNE

PLAN DE QUARTIER
"La Grange de Montricher"

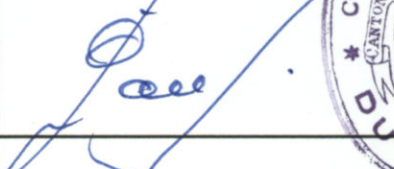
Approuvé par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne dans sa séance du 02 août 2004

Le Syndic :
 Laurent Gubaud
Le Secrétaire :
 Jean-François

Soumis à l'enquête publique du 23 janvier 2006 au 23 février 2006

Le Syndic :
 Laurent Gubaud
Le Secrétaire :
 Jean-François

Adopté par le Conseil Communal du Mont-sur-Lausanne dans sa séance du 19 juin 2006

Le Président :
 Jean-François
Le Secrétaire :
 Laurent Gubaud

Approbation préalable du Département compétent, le

Le Chef du Département : 11 DEC. 2006
 Laurent Gubaud

Mis en vigueur le 1 NOV. 2019

GEA Vallotton et Chanard SA - architectes-urbanistes FSU - 28, rue de Bourg - CH-1003 Lausanne
Groupe d'Etude en Aménagement du territoire - planification et mobilité urbaine
Tél. 021 310 01 40 - Fax 021 310 01 49 - www.geapartners.ch - info@geapartners.ch

0021 plan général v7 mod

Lausanne, le 13 juillet 2006

LOCALISATION
Coordonnées cartographiques moyennes : 537'400 / 156'000



- LEGENDE
- Périimètre du plan de quartier
- Urbanisation
-  Aire d'évolution des constructions
 -  Surface de plancher brute maximale admissible
- Circulation
-  Collectrice principale (tracé indicatif)
 -  Accès principal (localisation indicative)
 -  Carrefour d'accès à aménager
 -  Cheminement piétonnier principal à créer
 -  Emprise de la route de contournement du Mont s/Lausanne
- Milieux naturels
-  Aire des espaces naturels
 -  Aire des aménagements extérieurs
 -  Plantation existante
 -  Verger haute-tige à créer
 -  Cordon boisé à créer (implantation indicative)
 -  Liaison végétale structurante à créer
 -  Aire forestière (constatation des limites forestières selon l'enquête du 23.11 au 23.12 1998)
 -  Cordon boisé existant à défricher
 -  Cours d'eau canalisé existant
 -  Cours d'eau à remettre à ciel ouvert (tracé indicatif)
 -  Zone inondable, rétention (à titre indicatif)
 -  Assainissement du bruit
- Hors périmètre
-  Ferme existante à maintenir
 -  Cheminement piétonnier principal et traversée piétonne à créer
 -  Liaison routière à créer
 -  Carrefour principal à aménager (variante A)
 -  Raccordement RC 448a (variante B)
 -  Cours d'eau existant (la Croix et la Millière)
 -  Cours d'eau canalisé à créer
 -  Aire forestière (constatation des limites forestières selon l'enquête du 23.11 au 23.12 1998)
 -  Cordon boisé existant
 -  Arborisation existante

LISTE DES PROPRIETAIRES

N° parcelle	Propriétaires	Surface
de la 35	Henny Jean	46'516 m2
Total		46'516 m2

Figurent sur le plan le cadastre et les n° de parcelles ancien état. L'attribution des nouvelles parcelles et propriétaires sera effectuée par le Syndicat AF dans le cadre du remaniement parcellaire à péréquation réelle.

Plan cadastral établi sur la base de la mensuration cadastrale en juin 2005 par :

Biner et Nicole SA
Ingénieur géomètre officiel
Avenue de Longemalle 24
1020 Renens

Fond cadastral certifié conforme
selon l'article 5b RATC le: 28.11.2006

